



# REJOINDRE L'ÉQUIPE DE SOUTIEN DES SAPEURS-POMPIERS DU BAS-RHIN

Formulaire de candidature pour devenir membre de l'équipe de soutien

## Modalités

### Pourquoi intégrer l'équipe ?

L'équipe de soutien départementale a vocation à soutenir les sapeurs-pompiers du Bas-Rhin, et plus particulièrement les unités territoriales (UT), pour des missions non opérationnelles :

- déplacement de véhicule, d'engin ou de matériel pour motif non opérationnel (notamment les contrôles techniques, les réparations, etc.) ;
- transport de personnels ;
- soutien et aide logistique lors des formations ;
- soutien et aide logistique lors des manœuvres ou des exercices.

En lien avec les présidents d'amicales (UT et sections), les chefs d'UT peuvent solliciter des personnels pour devenir membres de l'équipe de soutien :

- anciens sapeurs-pompiers, volontaires ou professionnels, pouvant justifier d'**au moins cinq années de service** ;
- personnels administratifs, techniques ou spécialisés, retraités avec **au moins cinq ans de service** et n'ayant pas la qualité de sapeur-pompier volontaire en activité.



© SIS 67 - communication - Juin 2021

## Contacts

Pour les sapeurs-pompiers  
volontaires en fin d'activité

Capitaine Hr Roland WENTZ  
06 87 33 73 87

Pour les sapeurs-pompiers professionnels et les  
personnels administratifs et techniques retraités

Commandant James FRIDLI  
06 33 56 39 11

Union départementale des sapeurs-pompiers  
du Bas-Rhin

« La Maison du sapeur-pompier »  
4 route de Paris  
67202 WOLFISHEIM  
udsp67@orange.fr - 09 63 51 27 42



WWW.UDSP67.FR

www.sis67.alsace rubrique  
Engagement et emploi > Équipe de soutien

## FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Portable : .....

Adresse : .....

UT : ..... Grade détenu : .....

Email : .....

Encore en activité professionnelle ? :  oui  non

Taille pour polo / veste :  S  M  L  XL  XXL  XXXL

Permis (joindre une copie) :  VL  PL<sup>1</sup>

RIB : joindre une copie pour permettre, le cas échéant, le versement d'une indemnisation de repas ou des frais kilométriques

Je porte ma candidature pour les missions suivantes :

- Soutien et aide logistique** lors de **manifestations** communales, départementales, régionales ou nationales (notamment cérémonies, Sainte-Barbe, rassemblements, activités ou épreuves sportives, journées nationales, portes ouvertes, congrès, actions de communication, de promotion, de sensibilisation, de prévention...)
- Soutien et aide logistique** pour la préparation, le bon déroulement et la surveillance **d'épreuves sportives**
- Déplacement de véhicule**, d'engin ou de matériel pour motif non opérationnel (notamment les contrôles techniques, les réparations etc.)
- Transport et accompagnement** de jeunes sapeurs-pompiers et de cadets de la Sécurité civile
- Transport de personnels** du SIS 67, de l'UDSP 67 ou de l'amicale du SIS 67
- Soutien et aide logistique lors de formation**
- Soutien et aide logistique lors de manœuvres ou d'exercices**
- Au besoin, **toute autre mission** ou action non comprise dans cette liste, approuvée conjointement par le SIS 67, l'UDSP 67 et l'amicale du SIS 67, et conforme à l'esprit et à l'objet de la présente convention.

Je déclare reconnaître l'objet de l'association, et en avoir accepté les statuts ainsi que le règlement intérieur de l'équipe de soutien qui me seront mis à disposition en cas d'acceptation de ma candidature. Par ailleurs, je déclare avoir pris bonne note des droits et des devoirs des membres de l'équipe de soutien départementale des sapeurs-pompiers du Bas-Rhin.

J'accepte dans le cadre de ma candidature que mes données personnelles collectées dans ce formulaire puissent être utilisées et communiquées dans le cadre des missions qui pourront m'être dévolues. Les données personnelles ne seront ni divulguées ni transmises à d'autres entités, entreprises ou organismes conformément au règlement général de protection des données sur la protection des données personnelles. Je dispose d'un droit d'accès, de modification et de rectification de mes informations personnelles en prenant contact auprès de l'UDSP 67.

Signature

<sup>1</sup> La commission de gestion tient à jour la liste des visites médicales qui sont nécessaires aux membres de l'équipe de soutien, notamment pour la conduite des véhicules poids-lourds liés au SIS 67. Leur prise en charge, l'organisation des rendez-vous et le suivi annuel sera assuré par le SIS 67.